

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quinze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 6
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Jacques JOUANS et Valérie MARTINET

Absents : Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Eric DOURNON, Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL, Eric DOURNON à Yves GENEVOIS et Elvina SAVIOUX à Jacques JOUANS

Secrétaire de séance : Jacques JOUANS

Objet : BUDGET M4 LES HAUTS DE LA DRAYRE : Décision modificative n° 1

Par délibération en date du 24 mars 2023, le conseil municipal a approuvé le budget primitif Les Hauts de la Drayre 2023.

À l'analyse de l'exécution de ce budget, il apparaît nécessaire de procéder à un ajustement au sein des chapitres du budget.

Cet ajustement vise à permettre le remboursement des cautions relatives aux logements encaissées pendant la saison d'été 2023 à hauteur de 6 000 €.

Le tableau suivant retranscrit ces propositions d'évolutions d'inscription budgétaire :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00 €			
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées		6 000,00 €			
2031	Frais d'étude	-6 000,00 €			
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles		-6 000,00 €			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00 €

Ces propositions sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire.

Aussi, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à cette modification de l'inscription des crédits du budget Les Hauts de la Drayre de la Commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Décide de procéder à l'affectation de dépenses au sein de la section d'investissement du budget Les Hauts de la Drayre de la manière suivante :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00 €			
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées		6 000,00 €			
2031	Frais d'étude	-6 000,00 €			
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles		-6 000,00 €			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00 €

- Autorise Monsieur le Maire au vu des dernières écritures comptables à réajuster par décision modificative n°1 les chapitres de la section d'investissement du budget Les Hauts de la Drayre 2023 ;
- Donne toutes délégations à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision et notamment en matière de signature des documents à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

